

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58Item](#)[Marie Moret à Molines père et fils, 6 août 1897](#)

Marie Moret à Molines père et fils, 6 août 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Molines père et fils](#)

Lieu de destinationPlace de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 104,75 F à Théophile Tholozan.

NotesLa fin de la lettre n'est pas copiée.

SupportLa lettre est copiée sur la partie droite du folio 316r, dont la partie gauche est occupée par la copie de la fin de la lettre de Marie Moret à veuve Laporte du 6 août 1897.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Tholozan, Théophile](#)

Lieux cités[Nîmes \(Gard\)](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (316r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quise Familiale
vous reçois de la main
lui-même.

Agreez nous mes
Madame, l'expression
de mes sentiments
bien distingués
M. de Marie-Jade
M. de Broys, Guadet et de Paris
et vous que de vouloir bien
me envoyer en échange
votre de votre et les
votre suivants.

Deux boites de chacune
de savons artistiques
à 10
3 boites de camphre
grammes à 0,75 = 2.25
Total 12.25

Quise Familiale
6 août 1859

Monsieur Melines père et fils
J'ai l'honneur de vous
accuser réception et de vous
remercier de votre lettre
du 27 juillet dernier.
M. Neuillez prendra note
que j'envoie aujourd'hui
le chèque suivant auquel
je vous prie de faire Paris
bon accueil.
M. de la valeur 104,75 à
l'honneur de Monsieur Cholozan
Ternes.